

Nomination du Directeur régional pour l'Asie du Sud-Est

Le Conseil exécutif,

Vu l'article 52 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé ;

Vu la désignation et la recommandation faites par le Comité régional de l'Asie du Sud-Est à sa cinquante-sixième session ;¹

1. NOMME le Dr Samlee Plianbangchang en qualité de Directeur régional pour l'Asie du Sud-Est à compter du 1^{er} mars 2004 ;
2. AUTORISE le Directeur général à établir pour le Dr Samlee Plianbangchang un contrat pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} mars 2004, sous réserve des dispositions du Statut et du Règlement du Personnel.

Neuvième séance, 23 janvier 2004
EB113/SR/9

= = =

¹ Résolution SEA/RC56/R1.